



Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
Séance du 18 juin 2015

DECLARATION PREALABLE

Madame la directrice académique,

La séance plénière du CHSCT de ce jour marquera la fin d'une année scolaire riche avec les élections professionnelles, plusieurs visites, des séances plénières bien chargées, des stages syndicaux spécifiques sans oublier les accompagnements des collègues ou des écoles qui nous sollicitent.

Le rétablissement d'un dialogue social, que nous appelons de nos vœux lors de la séance du 27 novembre 2014, est en cours. Il convient maintenant d'amener des avancées réelles pour les conditions de travail de l'ensemble des agents de l'éducation nationale de notre département.

Les inégalités sont fortes entre les établissements scolaires. Dans certains EPLE, les agents bénéficient de conditions de travail ressenties comme confortables alors que dans d'autres lieux les agents se déclarent abandonnés. Il est donc nécessaire d'agir concrètement pour nos collègues.

C'est en ce sens que nous appelons de nos vœux, depuis plusieurs années, la mise en place d'un Plan départemental de prévention et de réduction des risques professionnels. Plusieurs propositions ont déjà été faites en ce sens : renforcer la formation des assistants de prévention, accompagner les directeurs d'école dans le repérage des risques, mobilisation de moyens pour programmer le renouvellement des mobiliers non conformes... Nous déposerons un avis en ce sens pour les collègues exerçant dans les murs de la DSDEN.

Notre méthode n'est pas uniquement de constater et de contester ; et encore moins de formuler des injonctions. En revanche, nous souhaitons partager les diagnostics et faire des propositions afin d'être un acteur de ce plan départemental de prévention et de réduction des risques professionnels précité.

Améliorer le système éducatif passe nécessairement par une prise en compte de la qualité des conditions de travail des agents. S'épanouir dans son travail est gage d'investissement et de motivation. Si nos collègues subissent leurs journées de travail, leur fonction devient une charge et non plus une vocation.

Par le renforcement de la prise en compte de la santé au travail, de la prévention des risques nous pourrions ainsi faire mentir Daniel PENNAC qui a écrit dans La petite marchande de prose : « Savoir ce qu'un boulot rapporte, mais savoir aussi ce qu'il vous coûte ».

C'est avec cet esprit que nous poursuivrons notre travail avec vos services pour que la gestion des ressources humaines continue à être, et soit encore davantage, une gestion humaine des ressources dans l'intérêt de l'École publique.